Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 077-217704949-20251126-DELIB2025_0063-DE

MAIRIE DE
VERNOU-LA CELLE SUR SEINE
77670

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18/11/2025	Le vingt-six novembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage 19/11/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....15 Votants.....17	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Josiane PACHOLSKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Geneviève DARGNAT, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Pascale PALARD, Bernadette CAPDEVILLE, Alain GUYONNET,Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN et Elisabeth FRONTIN formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Michel DOYEN pouvoir à Daniel DESSOGNE Sebastien DERREUMAUX pouvoir à Eric SAINT-SEBASTIEN Absent(s) : Gerty EMBOULÉ,Adeline FAIDER-LOGET, Maud THOURY, Nassima VIGUIER, Nicolas POUZET et Sébastien PELLERIN
Réf : 2025-071 Objet : Transfert à l'investissement 2025 Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 01/12/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 02/12/2025 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 077-217704949-20251126-DELIB2025_0063-DE

Réf : 2025-071- Transfert à l'investissement 2025

Entendu Monsieur DESSOGNE, Premier adjoint au Maire en charge des Finances,

- ✓ INFORMER qu'il est possible de tranférer à l'investissement les travaux d'investissement réalisés en régie par les agents communaux afin d'actualiser la valeur du patrimoine communal;
- ✓ INFORMER que les dépenses tranférables sont des acquisitions de matériaux imputés au compte 60632 et le temps passé par les agents communaux valorisés au taux horaire calculé pour les agents;
- ✓ INDIQUER que le tableau ci-après mentionne toutes les opérations transférables pour un montant total de 48 340,46 Euros selon les comptes d'affectations en fonctionnement et en investissement de ce transfert:

OPERATIONS	**Dépenses matériaux imputés en fonctionnement N° 60632**	**Temps passé (h)**	**Taux horaire (€)**	**Coût Main d'Œuvre (€)**	**Total**
Tranchée fibre ateliers	2 303,81 €	140	36,75 €	5 145,00 €	**7 448,81 €**
Garage la Celle	4 037,55 €	420	36,75 €	15 435,00 €	**19 472,55 €**
Cabinet médical	6 351,60 €	410	36,75 €	15 067,50 €	**21 419,10 €**
TOTAL	**12 692,96 €**	**970**	36,75 €	**35 647,50 €**	**48 340,46 €**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert à l'investissement au titre de l'exercice 2025.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 28/11/2025

Le Maire, Alain MOMON

MAIRIE de VERNOU-LA-CELLE-sur-SEINE (Seine-et-Marne)

Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Alain MOMON
Maire
2 déc. 2025